

Belgique

Secours aux victimes du conflit sino-japonais.

Par lettre en date du 30 décembre, le directeur général de la Croix-Rouge de Belgique a informé le Comité international de la Croix-Rouge qu'un « Comité belge de secours aux victimes de la guerre en Chine » a été constitué sous le patronage de la Société, qu'un premier secours de francs belges 200.000,— a déjà été expédié à Shanghai, et que, d'autre part, la Croix-Rouge de Belgique vient d'adresser à Shanghai un envoi important de matériel chirurgical destiné à l'hôpital sino-belge. L'action de secours sur place sera assuré par un Comité belge présidé par l'Ambassadeur de Belgique et dirigé par M. Hers, président de la Chambre de commerce à Shanghai et délégué de la Croix-Rouge en Chine. L'action de secours sera triple : collaboration au fonctionnement d'un hôpital sino-belge, d'une maternité, distribution de vivres à la population civile.

Canada

Appel de la Croix-Rouge canadienne en faveur des victimes du conflit sino-japonais.

Par télégramme en date du 30 décembre, la Croix-Rouge canadienne a informé le Comité international de la Croix-Rouge qu'au mois de janvier elle adresserait un appel général à la population en faveur des victimes du conflit sino-japonais.